



Notification dette CAF pour AF, CF et ARS

Par **ANNICK Le Gal**, le **10/09/2018 à 09:52**

Bonjour, suite à une demande d'APL de mon fils, qu'il a ensuite annulée, je touche à nouveau les Allocations Familiales, Complément Familial et allocation de rentrée scolaire pour les 2 enfants restants à ma charge. Or j'ignore ce qu'il s'est passé mais la CAF semble avoir, du coup, réétudié mes droits et m'informe à présent que suite à un changement qui aurait eu lieu au 01.08.2016, je suis endettée à hauteur de 11521.85 euros !! Ceci sans d'autre explication que le motif "arrivée de votre enfant" dont j'ignore totalement à quoi il fait référence, n'ayant pas eu d'arrivée d'enfant - ou de départ - à aucun moment... Je suis consternée, et je compte contester cette décision jusqu'à obtenir, au moins, qu'elle soit clairement motivée par la CAF. Pouvez vous m'indiquer la marche à suivre, ou me donner tout autre conseil que vous jugerez bon ? Merci

Par **ANNICK Le Gal**, le **12/09/2018 à 08:17**

Au secours, personne ne peut me guider ?

Par **Visiteur**, le **12/09/2018 à 09:30**

Bonjour

Je pense que votre réponse est là...

[https://www-aide--sociale-fr.cdn.ampproject.org/v/s/www.aide-sociale.fr/reclamation-caf/amp/?usqp=mq331AQECAEoAQ%3D%3D&_js_v=0.1]

Par **ANNICK Le Gal**, le **12/09/2018 à 09:46**

Merci, mais ce lien ne me renvoie qu'à la question d'un autre internaute...?

Par **youris**, le **12/09/2018 à 16:40**

Bonjour,

vous pouvez vous rendre dans les locaux de votre CAF pour obtenir des explications sur votre situation.

Vous pouvez également exposer votre cas au médiateur de votre CAF.
salutations

Par **ANNICK Le Gal**, le **12/09/2018** à **19:23**

Merci pour vos réponses. Je vais voir tout ça.